



BON D'AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE, CULTURELLE ET DE LOISIRS

Qu'est-ce que c'est ?	Un bon de 50 € ou 25 € pour favoriser la pratique sportive, culturelle et de loisirs, utilisable lors de l'inscription dans une association cachanaise.
------------------------------	--

Pour qui ?	Enfant jusqu'à l'âge de 18 ans inclus - 1 bon par enfant
-------------------	---

Quel montant ?	50 € pour les familles avec un quotient familial de la tranche 1, 2, 3 et 4 25 € pour les familles avec un quotient familial de la tranche 5
-----------------------	---

Êtes-vous éligible ?	Quotient familial	Quotient Caf	Revenu fiscal de référence	Montant du bon
	1	≤ 329 €	≤ 3 948 €	50 €
	2	≤ 496 €	≤ 5 952 €	50 €
	3	≤ 685 €	≤ 8 220 €	50 €
	4	≤ 1 000 €	≤ 12 000 €	50 €
	5	≤ 1 400 €	≤ 13 800 €	25 €

Où retirer le bon ?	<p>Lors du forum des associations au parc Raspail, 3 rue Raspail Samedi 10 septembre de 10h30 à 17h30 (Stand Bon sport, culture et loisirs).</p> <p>Au complexe sportif Léo Lagrange, 25 avenue de l'Europe, Le mercredi de 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00, <u>jusqu'au</u> <u>vendredi 21 octobre 2022.</u></p>
----------------------------	--

Pièces à fournir	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité et livret de famille - Justificatif de domicile <p style="text-align: center;"><u>Enfant(s) à l'école élémentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quotient familial (portail famille / service relation citoyen de la mairie) ou attestation d'allocation de rentrée scolaire (ARS) <p style="text-align: center;"><u>Collégien(s) et lycéen(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de quotient familial Caf du mois de septembre 2022 ou dernière fiche d'imposition du foyer ou des deux parents si fiche d'imposition séparée
-------------------------	--

Où obtenir son attestation de quotient familial Caf ?	Je me connecte à mon espace "Mon Compte" sur le site www.caf.fr Mon quotient familial est visible sur la rubrique "Mes paiements et mes droits" puis "Mes attestations"
--	--